



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation



Province de Québec
MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 8 janvier 2020 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présent(e)s les conseillères et les conseillers suivant(e)s : mesdames Hélène Tremblay et Danielle Barrette ainsi que messieurs Robin Paradis, Roberto Emond, Lucien Savard et Hygan Tremblay sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Thériault.

Le maire, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance ordinaire à 19h.

20-01-7562

ORDRE DU JOUR | ACCEPTATION

Il est proposé par madame Danielle Barrette et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que reproduit ci-après :

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés)
- 2.0 Acceptation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 décembre 2019 et des séances extraordinaires du 11 décembre 2019 | Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances :
 - 3.1 État des revenus et dépenses au 31 décembre 2019. (Info)
 - 3.2 Acceptation des déboursés au 31 décembre 2019 et des comptes à payer au 8 janvier 2020. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Gestion :
 - 5.1 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 155 100\$ qui sera réalisé le 14 janvier 2020. (Rés.)
 - 5.2 Financement d'un montant de 155 100\$ relatif à un nouvel emprunt. (Rés.)
 - 5.3 Règlement décrétant la tarification des différentes salles et des services municipaux pour 2020. (Avis de motion et projet)
 - 5.4 Secrétaire administrative | Nouveau contrat de travail. (Rés.)
 - 5.5 Directeur général et secrétaire-trésorier | Addenda au contrat de travail. (Rés.)
 - 5.6 Emploi étudiant Canada 2020 | Demande de subvention. (Rés.)
 - 5.7 OMH | Budget 2020. (Rés.)
- 6.0 Sécurité publique :
 - 6.1 Incendie | Schéma couverture de risques | Rapport annuel 2019 | Dépôt et adoption. (Rés.)



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

- 7.0 Loisirs et culture :
 - 7.1 Rapport annuel | Entretien de la route Verte. (Rés.)
- 8.0 Développement :
 - 8.1 Nomination du comité MADA – 80 ans et +. (Rés.)
- 9.0 Correspondance.
- 10.0 Affaires nouvelles :
 - Nil.
- 11.0 Période de questions.
- 12.0 Fermeture.

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

20-01-7563

PROCÈS-VERBAUX | ACCEPTATION ET SUIVI

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2019 et des séances extraordinaires du 11 décembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenu toutes les réponses en lien avec lesdits procès-verbaux;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que lesdits procès-verbaux reflètent fidèlement les décisions prises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2019 et des séances extraordinaires du 11 décembre 2019 soient acceptés tels que transmis.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

FINANCES | ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2019

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 31 décembre 2019.

20-01-7564

FINANCES | ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019 ET DES COMPTES À PAYER AU 8 JANVIER 2020 | ACCEPTATION

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 8 janvier 2020 qui totalise un montant de 33 769.84\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 31 décembre 2019 qui totalise un montant de 46 289.80\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives à ces déboursés.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE

Remis à une séance ultérieure.

20-01-7565

GESTION | RÉOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHEANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 155 100\$ QUI SERA RÉALISÉ LE 14 JANVIER 2020

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Portneuf-sur-Mer souhaite emprunter par billets pour un montant total de 155 100\$ qui sera réalisé le 14 janvier 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts no.	Pour un montant de \$
07-212	46 500 \$
09-227	52 600 \$
09-227	56 000 \$

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

CONSIDÉRANT QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 07-212 et 09-227, la Municipalité de Portneuf-sur-Mer souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 14 janvier 2020;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 14 janvier et le 14 juillet de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et le secrétaire trésorier;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021.	11 500 \$	
2022.	11 500 \$	
2023.	12 100 \$	
2024.	12 300 \$	
2025.	12 700 \$	(à payer en 2025)
2025.	95 000 \$	(à renouveler)

QU'en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 07-212 et 09-227 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 14 janvier 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

20-01-7566

GESTION | FINANCEMENT D'UN MONTANT DE 155 100\$ RELATIF A UN NOUVEL EMPRUNT

Date d'ouverture :	8 janvier 2020	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 3 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec		
Montant :	155 100\$	Date d'émission :	14 janvier 2020

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique «Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal», des soumissions pour la vente d'une émission de billets, daté du 14 janvier 2020, au montant de 155 100\$;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 1066 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article :



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

11 500 \$	2,15000 %	2021
11 500 \$	2,25000 %	2022
12 100 \$	2,30000 %	2023
12 300 \$	2,45000 %	2024
107 700 \$	2,60000 %	2025

Prix : 98,00100

Coût réel : 3,05930 %

2 - CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE LA HAUTE-COTE-NORD

11 500 \$	3,64000 %	2021
11 500 \$	3,64000 %	2022
12 100 \$	3,64000 %	2023
12 300 \$	3,64000 %	2024
107 700 \$	3,64000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,64000 %

CONSIDÉRANT QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 14 janvier 2020 au montant de 155 100\$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 18-297. Ces billets sont émis au prix 98,00100 pour chaque 100,00\$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Avis de motion

GESTION | RÈGLEMENT DÉCRETANT LA TARIFICATION DES DIFFÉRENTES SALLES ET DES SERVICES MUNICIPAUX POUR 2020

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Roberto Emond, conseiller, donne par la présente, avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil municipal sera adopté un règlement décrétant la



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

tarification des différentes salles et des services municipaux pour l'année 2020 et ayant aussi pour objet d'abroger et remplacer le règlement no. 19-303

DONNÉ À PORTNEUF-SUR-MER, LE 8 JANVIER 2020.

Roberto Emond, conseiller siège no. 3

Le directeur général profite également de l'occasion pour déposer au Conseil un projet de règlement décrétant la tarification des différentes salles et des services municipaux pour 2020.

20-01-7567

GESTION | SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE | NOUVEAU CONTRAT DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 17-05-6929 permettant l'embauche de madame Nelly Tremblay en tant que secrétaire administrative à raison de 15 heures | semaine;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a convenu dans l'adoption de ses prévisions budgétaires 2020 de répondre positivement aux demandes concernant les avantages sociaux de la secrétaire administrative;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'établir un contrat de travail pour la secrétaire administrative;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise le maire et le directeur général – secrétaire-trésorier à procéder à la signature du contrat de travail de la secrétaire administrative, version datée du 9 décembre 2019.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

20-01-7568

GESTION | DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER | ADDENDA AU CONTRAT DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 16-05-6682 permettant l'embauche de monsieur Simon Thériault en tant que directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'au terme de la période de probation, le conseil municipal a également adopté la résolution no. 16-12-6821 identifiant les signataires du contrat de travail à durée indéterminée à intervenir entre le directeur général-secrétaire-trésorier et la Municipalité;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a convenu dans l'adoption de ses prévisions budgétaires 2020 de réviser le traitement du directeur général – secrétaire-trésorier et qu'un addenda devait être ajouté à l'actuel contrat en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise le maire à procéder à la signature de l'addenda au contrat de travail du directeur général et secrétaire-trésorier, version datée du 13 décembre 2019.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

20-01-7569

GESTION | EMPLOI ÉTUDIANT CANADA 2020 | DEMANDE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de présenter trois (3) demandes d'aide financière, respectivement pour le bureau d'accueil touristique (2) et le camping (1), dans le cadre du programme Emploi étudiant Canada 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Paradis et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE monsieur Ulysse Rémillard soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs aux demandes d'aide financière présentées dans le cadre du programme Emploi Étudiant Canada 2020.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

20-01-7570

GESTION | OMH | BUDGET 2020

Il est proposé par monsieur Roberto Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le budget 2020 de l'Office municipal d'habitation de Ste-Anne-de-Portneuf soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

20-01-7571

SÉCURITÉ PUBLIQUE | INCENDIE | SCHÉMA COUVERTURE DE RISQUES | RAPPORT ANNUEL 2019 | DÉPÔT ET ADOPTION

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le document suivant préparé par monsieur Martin Bouchard, directeur du Service des incendies de la Ville de Forestville, soit adopté :

 Rapport annuel d'activités du Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques pour l'année 2019

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

20-01-7572

LOISIRS ET CULTURE | RAPPORT ANNUEL | ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE

CONSIDÉRANT QUE dans le Programme d'entretien de la Route verte, le ministère des Transports du Québec a confirmé l'octroi d'une aide financière s'élevant à 1 313\$ pour l'année financière 2019;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de ce programme, la Municipalité a exécuté des travaux d'entretien des sections de la piste cyclable dont elle a la responsabilité pour une somme de 2 700.00\$;

CONSIDÉRANT QU'un rapport d'activités a été présenté au Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Lucien Savard et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les dépenses 2019 relatives à l'entretien de la Route Verte soient acceptées;

QUE la présente résolution et le rapport d'activités soient acheminés au ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

20-01-7573

DÉVELOPPEMENT | NOMINATION DU COMITÉ MADA | 80 ANS ET +

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 18-02-7117 nommant les membres bénévoles des comités ad hoc de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de nommer de nouveaux membres bénévoles pour le Comité MADA | 80 ans et +;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal nomme les membres bénévoles suivants qui composeront le Comité MADA – 80 ans et + :

-  Anne Emond
-  Lynda Quinn
-  Jocelyne Emond
-  Danielle Barrette
-  Jessy Manning-Barrette
-  Line Emond
-  Gontran Tremblay

QUE leur mandat soit en vigueur dès à présent.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

CORRESPONDANCE

Nil.

Info

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La période de questions a débuté à 19h18 pour se terminer à 19h22.

Info

FERMETURE DE LA SÉANCE

À 19h23, il est proposé par monsieur Robin Paradis et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY
Maire

Gontran Tremblay
Maire

Simon Thériault
Directeur général et secrétaire-
trésorier